

SEPTEMBRE

03/09 9h-10h30 Présentation de la solution DICTE.AI  **▶VISIO**

04/09 9h-10h30 Droit à la formation des élus **▶VISIO**

Universités des Maires de la Vienne
Ouvert à tous les élus

09/09 et 10/09 9h-17h  **2026** Universités des maires et présidents d'intercommunalité de France
Saint-Georges-lès-Baillargeaux

14/09 14h-17h Rencontre avec l'ARS 

16/09 14h30-17h30 Gestion de crise Montmorillon 

17/09 9h-12h Le maire et la Gendarmerie Châtelleraut 

21/09 14h-17h Sensibilisation au droit de l'environnement 

22/09 9h30-12h Sensibilisation aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) 

SEPTEMBRE

23/09 14h30-17h30 Gestion de crise Lençloître 

24/09 9h-12h Le maire employeur CDG86 

28/09 9h-17h Le maire et les édifices religieux

29/09 9h-17h Les relations commune et associations

Formations Premiers Secours Citoyen (PSC) 

10/10 Jaunay-Marigny

16/10 Les Trois-Moutiers

23/10 Lençloître

30/10 Neuville-du-Poitou

31/10 Vivonne

07/11 Valence-en-Poitou (Couhé)

20/11 Availles-Limouzine

05/12 Montmorillon

12/12 Les Ormes

OCTOBRE

05/10 10h-12h Présentation et actualités de l'Agence France Locale  **▶VISIO**

07/10 14h30-17h30 Gestion de crise Poitiers 

07/10 9h-17h Comment élaborer son premier budget communal ?

08/10 9h-17h Maire - SGM : comment préparer en binôme le BP2027 ?

09/10 9h-12h Entretien et financement des infrastructures routières 

12/10 9h-17h Prendre la parole en public

13/10 9h-17h Conduire et animer une réunion

15/10 9h-10h30 Présentation de la Loi engrillagement et de ses obligations  **▶VISIO**

20/10 9h30-12h30 Comment construire son projet sportif local ? 

NOVEMBRE

05/11 6ème Salon des élus et des collectivités de la Vienne

09/11 9h-10h30 La Poste : présentation de la note de conjoncture spécifique au 86  **▶VISIO**

12/11 9h-17h Les relations commune, écoles et services périscolaires

17/11 9h-17h Les bases du droit de l'urbanisme

18/11 9h-17h Les autorisations du droit des sols

24/11 au 26/11 108ème Congrès des Maires de France

DÉCEMBRE

01/12 9h-17h Les pouvoirs de police du maire

02/12 9h-17h Les pouvoirs de police du maire

03/12 9h-17h Droit funéraire et gestion du cimetière

07/12 9h-17h Communication des documents administratifs